

Individu n°1

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Accueil Paysan – Gîtes Paysans »



Bénéficiaire : Gîtes Paysans

Nom de l'exploitant : Gîtes Paysans

Nom du propriétaire de la parcelle :

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Saint-Laurent-de-Brèvedent

Référence cadastrale

ZD..

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

30 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

80 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

2 400 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

200 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Route d'Enanville

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Transformation du format -
Ordonnancement - Nouvel
agencement dans l'espace de la
signalétique identifiée et présente
aux abords (avec réhabilitation du
panneau de signalisation de la voirie
par repositionnement)

Justification du point noir

Proximité trop proche avec d'autres individus (signalétique voirie et panneau GRDF) / format non réglementaire

Date de mise à jour : **08/06/2010**Date du relevé terrain : **03/12/2010****Fiche de recensement
des panneaux publicitaires****Message de la pancarte**

« Parmentier depuis 1903 – l'as
de la fenêtre – porte de garage –
stores de terrasse – porte
d'entrée – volet... - 02 32 79 57
57 – fenêtre isolante – PVC – Alu
– Bois – Fenêtre et bien être –
économie d'énergie - Saint-
Romain de Colbosc »



Bénéficiaire : Parmentier
Exploitant : Parmentier
Propriétaire de la parcelle :

Catégorie**Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés****Type de pancarte****Publicité****Enseigne****Préenseigne****Informations administratives**

Voie

RD 6015

Commune

Saint-Laurent-de-Brèvedent

Référence cadastrale

ZD..**Cheminement****N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives**Pied**

Longueur

140 cm**Lumineux**

Hauteur (sans pied)

150 cm**Défilant**

Surface du panneau

21 000 cm²**Eclairé**

Hauteur (avec pied)

220 cm**Conditions de visibilité**

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères sur les espaces agricoles et l'entrée de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Publicité interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Suppression du support par
démontage

Justification du point noir

Ajout entête troublant / Mauvaise lisibilité / Mauvais alignement altimétrique
/ format non réglementaire

Individu n°3

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Art et Fenêtres – l'art d'être unique – au feu 2 fois à droite – Fenêtres – Portes – Volets – Portails »

**Bénéficiaire : Art et Fenêtres
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle :**



Catégorie

Signalisation temporaire de format 100 X 150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Saint-Laurent-de-Brèvedent

Référence cadastrale

ZD..

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles et l'entrée de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors préenseignes dérogatoires, les préenseignes sont interdites hors agglomération (amende 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Retrait du support qui ne signale pas
une activité utile aux personnes en
déplacement par démontage

Justification du point noir

Non réglementaire (emplacement interdit) / Mauvais alignement altimétrique /
Mauvaise lisibilité / Mauvais agencement du groupe de panneaux (sur un axe
horizontal, l'information est mal captée)

Individu n°4

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Quick Drive – à 2 mn C. Cial E.
Leclerc »

**Bénéficiaire : Quick
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle :**



Catégorie

Signalisation temporaire de format 100 X 150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Saint-Laurent-de-Brévedent

Référence cadastrale

ZD..

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles et l'entrée de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Transformation du format -
Repositionnement du panneau -
Distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Mauvais alignement altimétrique / Mauvais agencement du groupe de panneaux (sur un axe horizontal, l'information est mal captée)

Individu n°5

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Hôtel F1 - Dir. Montivilliers »



Bénéficiaire : Hôtel Formule 1
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle :

Catégorie

Signalisation temporaire de format 100 X 150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Saint-Laurent-de-Brèvedent

Référence cadastrale

ZD..

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles et l'entrée de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Transformation du format -
Repositionnement du panneau -
Distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Mauvais alignement altimétrique / Mauvais agencement du groupe de panneaux (sur un axe horizontal, l'information est mal captée)

Individu n°6

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Clôture Bataille – 27 500 Pont-
Audemer – Tel. 02 32 41 40 55 »

**Bénéficiaire : Clôture Bataille
Exploitant : Clôture Bataille
Propriétaire de la parcelle :**



Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

ZB11

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

1

N° de tronçon

1

Informations administratives

Pied



Longueur

12 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

15 cm

Défilant



Surface du panneau

180 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

3 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers l'espace agricole

Élément réglementaire et paysager

Règlementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°7

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Zoé Confetti - Vos fêtes ont du talent ! – Décorations de salle – Décorations de table – Vaisselle – Artifices, déguisements, cotillons, ballons, guirlandes »

Bénéficiaire : Zoé Confetti
Exploitant : Zoé Confetti
Propriétaire de la parcelle : Zoé Confetti



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A313

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

1

N° de tronçon

1

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

1 125 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

230 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

258 750 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☐

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles et l'entrée de ville

Élément réglementaire et paysager

Règlementation

Projet de décret loi ENE-Grenelle : surface non réglementaire (20m² maximum) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

60€/m² ou 80€/m² si majoration

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Transformation / Réduction de la surface de l'enseigne

Justification du point noir

Surface trop importante et non réglementaire / ne semble pas être alignée avec la construction principale

Individu n°8

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Hôtel** Brasserie – Les Calètes –
HARFLEUR – à côté de l'Eglise – 02
35 45 42 25 – FORMULES à partir
de 8€50 – DEMI-PENSION à partir
de 41€50 »



Bénéficiaire : Les Calètes
Exploitant : Les Calètes
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de format 100 X 150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1845

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

3

N° de tronçon

3

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers une belle demeure

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Publicité interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Simplification pour une meilleure
répartition de l'information dans
l'espace - Transformation en
préenseigne - Repositionnement du
panneau

Justification du point noir

Dispositif non réglementaire - Mauvaise lisibilité / Mauvais agencement du
groupe de panneaux (sur un axe horizontal, l'information est mal captée)

Individu n°9

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« www.ecologis-solutions.com -
Ecologis solutions – pompes à chaleur –
solaire – photovoltaïque – climatisation
– ventilation – puits canadien –
récupération eau de pluie – diagnostic
énergétique gratuit – installation –
maintenance – SAV – Bréauté Tel 02 35
28 18 94 »



Bénéficiaire : Ecologis

Exploitant : Ecologis

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100 X 150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1845

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

3

N° de tronçon

3

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers une belle demeure (briques et silex)

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Publicité interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Suppression du dispositif par
démontage

Justification du point noir

Non réglementaire / Ajout entête troublant / Mauvaise lisibilité / Mauvais agencement
du groupe de panneaux (sur un axe horizontal, l'information est mal captée)

Individu n°10

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Le bureau, autrement – mobilier
– fournitures – papeterie –
bureautique – loisirs créatifs –
Direction Le Havre centre – Fiducial
Office Stores – rue des Briquetiers
– 02 35 22 55 79 »



Bénéficiaire : Fiducial Office Stores
Exploitant : CBS
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2037

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

4

N° de tronçon

4

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères sur le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme, cache une large portion du paysage / S'adresse aux automobilistes
de la rive opposée

Individu n°11

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Direction Bolbec – Carrefour 24h
/ 24h – Naturellement moins cher -
MacDonalds – MacDrive – 7j / 7j -
Gruchet-le-Valasse »



Bénéficiaire : MacDonalds

Exploitant : CBS

Nom du propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2037

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

4

N° de tronçon

4

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

12 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères sur la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation)

Justification du point noir

Enorme, cache une large portion du paysage

Individu n°12

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« A7 PUB – Emplacement
publicitaire disponible – 02 35 62
50 73 »

Bénéficiaire : A7 PUB
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 980

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

4

N° de tronçon

4

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Rue de la queue du Grille

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville et vers une belle demeure (colombages)

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation)

Justification du point noir

Enorme, détériore la perspective paysagère

Individu n°13

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Achète Caravane –
Mobilhome – Moins de 10 ans
– France caravane – 02 35 20
40 33 – Dépôt – vente gratuit
– FENDT DETHLEFFS VAL DE
LOIRE »

**Bénéficiaire : France
caravanes**

**Exploitant : France caravanes
Propriétaire de la parcelle :
France caravanes**



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2036

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

4

N° de tronçon

4

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

60 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Maintient en bon état de propreté et d'entretien (amende de 2^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Élimination du support désuet
(démontage) – Simplification,
redressement, réparation,
ordonnancement**Justification du point noir**Pose vétuste, abîmée / Support central : aucune mention de nom ou
d'activité / Maintenir les deux panneaux n'est pas réglementaire

Individu n°14

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Restaurant Chinois – Les Délices du Bonheur – Buffet à volonté – Tel : 02 35 20 25 47 »



Bénéficiaire : Restaurant chinois – Les Délices du Bonheur

Exploitant : Restaurant chinois – Les Délices du Bonheur

Propriétaire de la parcelle : Restaurant chinois – Les Délices du Bonheur

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1711

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

200 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

40 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF – Eventuellement
repositionnement du panneau et
Élimination du support non utilisé et
vétuste à proximité**Justification du point noir**

RAS / hauteur importante / présence d'un support non utilisé derrière

Individu n°15

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« CLOTURES de Seine – Métallerie –
Clotures – Portail – Automatisation –
Notre métier...bien vous entourer –
Devis gratuit – Epouville – Le Havre
– Tel : 02 35 24 11 64 »



Bénéficiaire : Clotures de Seine
Exploitant : Amalgame
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2026

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions
existantes / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Date de mise à jour : **08/06/2010**Date du relevé terrain : **03/12/2010****Fiche de recensement
des panneaux publicitaires****Message de la pancarte**

« AMALGAME Publicité tous supports
– Tel : 02 35 43 12 41 – 72, rue
Anatole France 76600 Le Havre –
Enseignes, stores, rampes
lumineuses – Totems – Véhicules –
Panneaux publicitaires »

Bénéficiaire : AMALGAME
Exploitant : AMALGAME
Propriétaire de la parcelle :

**Catégorie****Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés****Type de pancarte****Publicité****Enseigne****Préenseigne****Informations administratives**

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2026**Cheminement****N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives**Pied**

Longueur

400 cm**Lumineux**

Hauteur (sans pied)

300 cm**Défilant**

Surface du panneau

120 000 cm²**Eclairé**

Hauteur (avec pied)

500 cm**Conditions de visibilité**

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°17

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Garage LEPREVOST – Pneus
toutes marques garantis 24 mois –
02 35 20 40 19 »

Bénéficiaire : Garage LEPREVOST
Exploitant : Garage LEPREVOST
propriétaire de la parcelle



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2026

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

RAS

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

L'enseigne apposée à plat sur un mur ne doit pas dépasser les limites de ce mur (amende de 4ème classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Repositionnement par rapport au mur sur lequel il est apposé

Justification du point noir

Hauteur trop importante, dépassant du mur

Individu n°18

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Elan »



Bénéficiaire : Elan
Exploitant : Elan
Propriétaire de la parcelle :

Catégorie

Logo

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

Domaine public (0A 757)

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

100 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

10 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementaire

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°19

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Monsieur Meuble – C.Cial Océane
– Gonfreville l'Orcher à 3 min »



Bénéficiaire : Monsieur Meuble
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1168

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
5
N° de tronçon
6

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
450 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☒

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°20

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Di Gregorio – immobilier
d'entreprise – bureaux, locaux
commerciaux, terrains, sites
industriels, entrepôts, immeubles –
achat, vente, localisation, gérance
– 129 à 133 rue de Paris Le Havre
– 02 35 22 33 00 –

www.digregorio-entreprise.com »



Bénéficiaire : DiGregorio

Exploitant : Amalgame

Nom du propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1701

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes /

Individu n°21

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« HONDA The power of dreams – Journées
ADN Honda jusqu'au 13 juin – Nouvelle
Civic Evolution CTDi 19 990€ –
Motorisation diesel 140 ch – Espace
insoupçonné – série suréquipée - Portes
Ouvrées 12 et 13 juin– www.honda.fr -
SPORTY SAS 109 rue du Docteur Piasceki
– 76600 Le Havre – Tel : 02 35 25 05 05 »

Bénéficiaire : Honda – Sporty SAS

Exploitant : CBS

Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1193

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°22

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Vivement midi – Jusqu’au 9 juin tous nos plats à 5€ - 5€ pavé de saumon, beurre blanc à l’aneth – Campanile Hôtel Restaurant – Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas, www.mangerbouger.fr »

Bénéficiaire : Campanile Hôtel Restaurant
Exploitant : CBS
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1193

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d’implantation

Droite

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes

Individu n°23

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Clôtures MARIETTE – Portails –
Automatismes – Montivilliers – Tel :
02 35 30 34 76 »



**Bénéficiaire : Clôtures MARIETTE
Exploitant : Clôtures MARIETTE
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1193

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

30 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

20 cm

Défilant



Surface du panneau

600 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

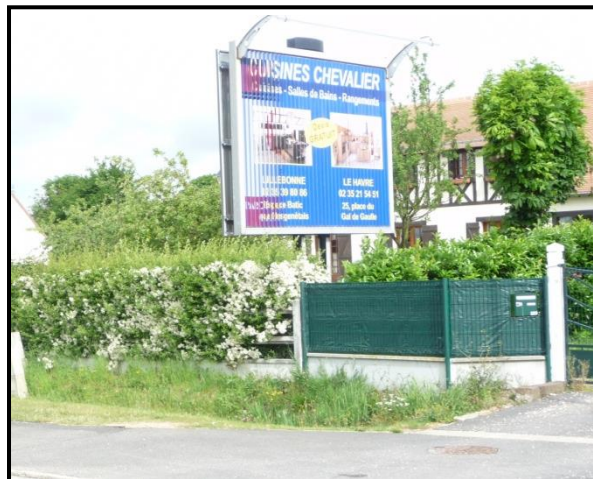
RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Date de mise à jour : **08/06/2010**Date du relevé terrain : **03/12/2010****Fiche de recensement
des panneaux publicitaires****Message de la pancarte**

« Cuisines Chevalier – Cuisines –
Salles de bain – Rangements –
Devis gratuits – Lillebonne 02 35 39
80 86 Espace Batic rue Desgenétais
– Le Havre 02 35 21 54 51 25 place
du Général de Gaulles »



Bénéficiaire : Cuisines Chevalier
Exploitant : Amalgame
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie**Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés****Type de pancarte****Publicité****Enseigne****Préenseigne****Informations administratives**

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1700**Cheminement****N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives**Pied**

Longueur

400 cm**Lumineux**

Hauteur (sans pied)

300 cm**Défilant**

Surface du panneau

120 000 cm²**Eclairé**

Hauteur (avec pied)

500 cm**Conditions de visibilité**

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes

Date de mise à jour : **08/06/2010**Date du relevé terrain : **03/12/2010****Fiche de recensement
des panneaux publicitaires****Message de la pancarte**

« Moto expert – L'accessoire est
essentiel – 02 35 42 35 59 – 1^{er} réseau
français – accessoires moto – occasion
moto – service rapide - parc de
l'estuaire zone d'activité ouest (Harfleur
/ Gonfreville l'Orcher) »



Bénéficiaire : Moto expert
Exploitant : Amalgame
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie**Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés****Type de pancarte****Publicité****Enseigne****Préenseigne****Informations administratives**

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1700**Cheminement****N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives**Pied**

Longueur

400 cm**Lumineux**

Hauteur (sans pied)

300 cm**Défilant**

Surface du panneau

120 000 cm²**Eclairé**

Hauteur (avec pied)

500 cm**Conditions de visibilité**

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes

Individu n°26

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **03/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Bowling Montivilliers – Laser
game – Looping Montivilliers –
Bowling – Restaurant –
RESTAURANT – 02 35 13 9000
lelooping.com »

Bénéficiaire : Bowling Montivilliers
Exploitant : Amalgame
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1700

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
5
N° de tronçon
6

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☒ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
100 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes

Individu n°27

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Ouvertures – Fenêtres de styles – aux journées de l'Eco-logis jusqu'au 15 mai 2010 – 75€ offerts sur chaque menuiserie – Financement spécial économie d'énergie – Fenêtres greenline garantie sans plomb – Ouvertures – Fenêtres de styles – www.ouvertures.com – Fenêtres – portes-volets- portails – Miroiterie Launay – Le Havre 02 35 42 34 66»



Bénéficiaire : Ouvertures – Fenêtres de styles

Exploitant : Amalgame

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1700

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

6

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☒

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles et la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions existantes

Individu n°28

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Conforama – à 5 mn Parc de l'Estuaire Gonfreville l'Orcher »

Bénéficiaire : Conforama
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 816

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
5
N° de tronçon
6

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions
existantes

Individu n°29

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Océane centre commercial – 60 boutiques-
espace restauration – à 2 mn – Le Havre-
Gonfreville l'Orcher »

Bénéficiaire : Océane – centre commercial

Exploitant : CBS

Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité

☐

Enseigne

☐

Préenseigne

☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1770

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied

☒

Longueur

400 cm

Lumineux

☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant

☐

Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé

☐

Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme / cache une large portion du paysage / à proximité de constructions
existantes

Individu n°30

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« SONY – 200€ remboursés pour l'achat d'un téléviseur NX 700 et d'un home-cinéma blu-ray F700 – du 3 mai au 30 juin 2010, voir modalités en magasin – GITEM – image – son – multimédia – électroménager – EUDIER – Le Havre »

Bénéficiaire : GITEM - EUDIER

Exploitant : CBS

Propriétaire de la parcelle :



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1770

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le quartier résidentiel

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme et sale / cache une large portion du paysage / à proximité de
constructions existantes

Individu n°31

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Tout se vend, tout s'achète –
CASH converters – Vente et
réparation – Culture vélo – des
vélos et des hommes – Les 7
lémuriens – meubles – canapés –
luminaires – déco »

**Bénéficiaire : CASH converters – Culture
vélo – Les 7 lémuriens**

Exploitant : SOPA

Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

La préenseigne apposée à plat sur un mur ne doit pas dépasser les limites de ce mur (amende de 4ème classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Hauteur trop importante dépassant du mur / à proximité de constructions existantes / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°32

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« BOULANGERIE »



**Bénéficiaire : Boulangerie Pâtisserie
Exploitant : Boulangerie Pâtisserie
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
5
N° de tronçon
7

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
200 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
40 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
8 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
650 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

L'enseigne perpendiculaire au mur ne doit pas dépasser les limites de ce mur (amende de 4ème classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation pour adapter ses dimensions – Réhabilitation du groupe d'individus par distanciation des panneaux apposés en façade

Justification du point noir

Hauteur trop importante dépassant du mur qui le supporte

Individu n°33

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« BOULANGERIE PATISSERIE »



**Bénéficiaire : Boulangerie Pâtisserie
Exploitant : Boulangerie Pâtisserie
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

8 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères sur le rez-de-chaussée commercial et vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°34

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Banette – Artisan Boulanger »



**Bénéficiaire : Banette
Exploitant : Boulangerie Pâtisserie
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

2 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par distanciation des panneaux apposés en façade

Justification du point noir

Mauvais emplacement / gêne pour la lisibilité

Individu n°35

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Banette : Nouveau Entrées –
Salades – Plateau repas »

**Bénéficiaire : Boulangerie Pâtisserie
Exploitant : Boulangerie Pâtisserie
Propriétaire de la parcelle :**



Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

5 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

110 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°36

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Havre libre : Le Havre - la ville
parie sur le tourisme »



**Bénéficiaire : Boulangerie Pâtisserie
Exploitant : Boulangerie Pâtisserie
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1943

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

5

N° de tronçon

7

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

50 cm

Défilant



Surface du panneau

2 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

70 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°37

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« 24 heures du Mans 12 – 13 juin
2010 – chaque seconde est une
nouvelle émotion – billetterie :
www.lemans.org – DUNLOP – En
concert gratuit : BB Brunes et UB
40 – DUNLUP – ROLEX –
EUROSPORT – RMC »



Bénéficiaire : Les 24 heures du Mans
Exploitant : Avenir
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 428

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) et déplacement – Réhabilitation du groupe de support par séparation des panneaux assemblés et distanciation

Justification du point noir

Enorme / Disproportion du fait la double signalisation / Mauvaise lisibilité de loin

Individu n°38

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« LE MUTANT »



**Bénéficiaire : Le Mutant
Exploitant : Le Mutant
Propriétaire de la parcelle : Le Mutant**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1753

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
800 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
160 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majoré)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°39

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« 24 heures du Mans – 12-13 juin 2010 – chaque seconde est une nouvelle émotion – billetterie : www.lemans.org – DUNLOP – En concert gratuit : BB Brunes et UB 40 – DUNLOP – ROLEX – EUROSPORT – RMC »

Bénéficiaire : 24 heures du Mans
Exploitant : AVENIR
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 428

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

100 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les constructions résidentielles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) et déplacement – Réhabilitation du groupe de support par séparation des panneaux assemblés et distanciation

Justification du point noir

Enorme / Disproportion du fait la double signalisation / Mauvaise lisibilité de loin / s'adresse aux automobilistes de l'autre rive

Individu n°40

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« P – Boucherie rosbif – libre-service –
pain viennoiserie – libre-service – LE
MUTANT – le droit à l'essentiel – Gagnez
du temps – Accédez à la qualité –
Bénéficiez des prix les plus bas »



Bénéficiaire : Le Mutant
Exploitant : Le Mutant
Propriétaire de la parcelle : Le Mutant

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1753

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
100 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
600 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
6 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Simplification

Justification du point noir

Informations denses et mauvaise lisibilité

Individu n°41

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« houseco.fr – courtier en
construction de maisons écolo.
Rénovation tous corps d'état »



**Bénéficiaire : houseco.fr
Exploitant : houseco.fr
Propriétaire de la parcelle : houseco.fr**

Catégorie

Signalisation permanente grand format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant



Surface du panneau

60 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse ne peut être apposée sur une toiture (amende 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Harmonisation et normalisation

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Hauteur du support trop importante / Mauvaise intégration du support sur le pan de toiture

Individu n°42

Commune de Gainneville



Gainneville

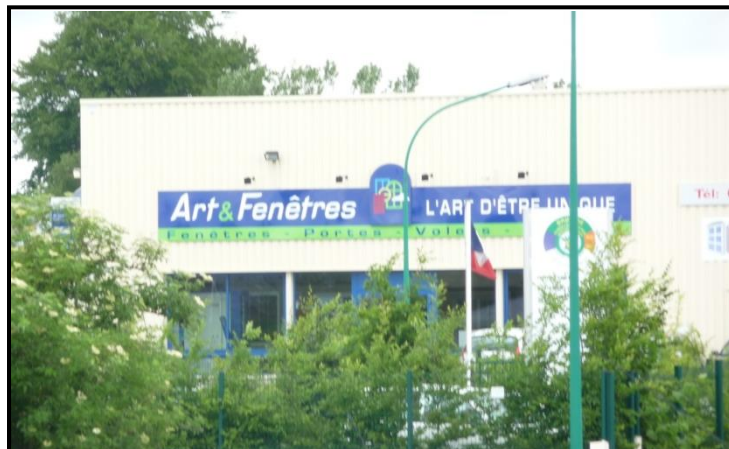
Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

**Message de la
pancarte**

« Art et Fenêtres – L'art
d'être unique – Fenêtres
– Portes – Volet »



Bénéficiaire : Art et Fenêtres

Exploitant : Art et Fenêtres

Propriétaire de la parcelle : Art et Fenêtres

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2090

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

1 000 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

150 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Oui

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majoré)

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Simplification

Justification du point noir

Ajout du logo troublant

Individu n°43

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

**Message de la
pancarte**

« VERANCO »



**Bénéficiaire : Veranco
Exploitant : Veranco
Propriétaire de la parcelle : Veranco**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2095

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
15
N° de tronçon
29

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
700 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
70 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Oui

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Maintient en bon état de propreté et d'entretien (amende de 2^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majoré)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réparation du dispositif lumineux

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

RAS / Mauvais état de fonctionnement de l'enseigne lumineuse

Individu n°44

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

**Message de la
pancarte**

« Qualiflammes – Poêles
et Cheminées et ... bien
plus – 3 fois à droite »



Bénéficiaire : Qualiflammes
Exploitant : Qualiflammes
Propriétaire de la parcelle : Qualiflamme

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
50 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
1 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Le dispositif publicitaire ne peut être apposé à moins de 0,50 mètre du sol (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation

Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

Mauvaise lecture du support / Mauvais positionnement

Individu n°45

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Auto-école – Motor club –
Saint-Romain de Colbosc –
02 35 20 07 68 »



Bénéficiaire : Auto-école Motor club
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Qualiflamme

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Oui

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une partie du paysage / localisation aux abords d'un carrefour à feu

Individu n°46

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« TV – vidéo – hifi – téléphonie –
multimédia – électroménager – DARTY –
Montivilliers – C. Cial Le grand Havre –
41, Av. du Pdt Coty – www.darty.com –
Pour bien acheter, comparer »

Bénéficiaire : DARTY
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Qualiflamme



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☒ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Oui

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) et déplacement

Justification du point noir

Enorme / cache une partie du paysage / localisation aux abords d'un
carrefour à feu

Individu n°47

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

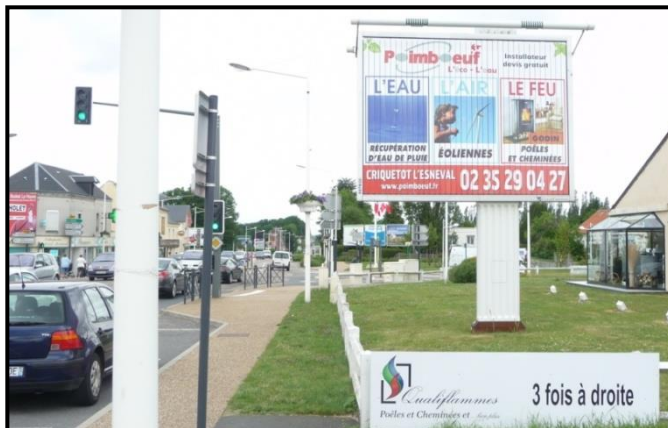
Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Poimboeuf.fr – L'éco-l'eau –
Installateur devis gratuit – L'eau :
Récupération d'eau de pluie – Le
vent : Eoliennes – Le Feu : Godin,
Poêles et Cheminées – Criqueotot –
l'Esneval – www.poimboeuf.fr – 02
35 29 04 27 »

Bénéficiaire : Poimboeuf
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Qualiflamme



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm

Défilant ☒ Surface du panneau
120 000 cm²

Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
50 m

Implantation sur un axe connexe
Oui

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activité commerciale et le centre-ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**

Soumise à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)**Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) et déplacement**Justification du point noir**Enorme / cache une partie du paysage / localisation aux abords d'un
carrefour à feu

Individu n°48

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« ACH – Amélioration et Confort de
l'Habitat – 02 35 62 37 17 – Pompes à
chaleur – Photovoltaïque – Energie
renouvelable – Menuiserie bois / Alu /
PVC – Toiture – Ravalement - Isolation »

Bénéficiaire : ACH

Exploitant : ACH

Propriétaire de la parcelle : ACH



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1965

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

300 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

70 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

21 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°49

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« RENOVATION »



**Bénéficiaire : ACH
Exploitant : ACH
Propriétaire de la parcelle : ACH**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1965

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
30 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
250 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
7 500 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

L'enseigne perpendiculaire au mur ne doit pas dépasser les limites de ce mur (amende de 4ème classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation - Repositionnement

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Hauteur trop importante dépassant de la façade / support un peu désuet

Individu n°50

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boucherie »

**Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie**



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 407

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
300 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
50 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°51

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boucherie – Alimentation »

Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 407

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
30 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
250 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
7 500 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation
d'individus
(démontage)

du
par
groupe
élimination

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°52

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« épi service »



**Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 407

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
70 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
50 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
3 500 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
15 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Réhabilitation
d'individus
(démontage)
du
par
groupe
élimination**Justification du point noir**

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°53

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boucherie Charcuterie – Alimentation
générale »

Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie



Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1077

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
150 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
50 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
7 500 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Bâtiment utilisé ☒

Mur ☒

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation
d'individus
(démontage)

du
par
groupe
élimination

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°54

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« épi service »

**Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie**



Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1077

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

40 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

4 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation
d'individus
(démontage)

du
par
groupe
élimination

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°55

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boucherie Charcuterie »



**Bénéficiaire : Boucherie
Exploitant : Boucherie
Propriétaire de la parcelle : Boucherie**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
Chemin du Dr François PERIER
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1077

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
70 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
30 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
2 100 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Oui

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Élimination par démontage

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

Signalisation non apposée en façade / cachée par la signalisation routière

Individu n°56

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« La Poste »



**Bénéficiaire : La Poste
Exploitant : La Poste
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
Chemin du Dr François PERIER
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
60 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
60 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
3 600 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
10 m
Implantation sur un axe connexe
Oui

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°57

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« La Banque Postale »



**Bénéficiaire : La Banque Postale
Exploitant : La Banque Postale
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Les Logos

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
Chemin du Dr François PERIER
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
60 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
75 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
4 500 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
10 m
Implantation sur un axe connexe
Oui

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°58

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Ici, recharge »



**Bénéficiaire : La Poste
Exploitant : La Poste
Propriétaire de la parcelle :**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
Chemin du Dr François PERIER
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
50 cm

Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
5 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
120 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
10 m

Implantation sur un axe connexe
Oui

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°59

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Paulaner München – Café
de la Poste – Tabac – Loto -
Presse »



Bénéficiaire : Café de la Poste
Exploitant : Café de la Poste
Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
300 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
70 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
21 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
20 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

L'enseigne apposée à plat sur un mur ou parallèle à un mur ne doit pas constituer par rapport à lui une saillie de plus de 0,25cm (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Le dispositif n'est pas accolé à la façade, présente une saillie importante et semble flotter

Individu n°60

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Paulaner München – Café
de la Poste »



**Bénéficiaire : Café de la Poste
Exploitant : Café de la Poste
Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
80 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
70 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
21 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°61

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« PMU »



Bénéficiaire : Café de la Poste

Exploitant : Café de la Poste

Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

1 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par harmonisation distanciation et alignement

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°62

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Française des jeux – Loto »



Bénéficiaire : Café de la Poste

Exploitant : Café de la Poste

Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

25 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

70 cm

Défilant



Surface du panneau

1 750 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par harmonisation distanciation et alignement

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°63

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« TABAC »



Bénéficiaire : Café de la Poste

Exploitant : Café de la Poste

Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

20 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

1 200 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par harmonisation distanciation et alignement

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°64

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Presse »



Bénéficiaire : Café de la Poste

Exploitant : Café de la Poste

Propriétaire de la parcelle : Café de la Poste

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 409

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

45 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

45 cm

Défilant



Surface du panneau

2 025 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par harmonisation distanciation et alignement

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais présence d'une signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°65

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Et vous, vous ferez quoi dans votre nouvelle cuisine ? Du 2 au 28 juin
www.leroymerlin.fr – LEROY MERLIN
et vos envies prennent vie »



Bénéficiaire : Leroy Merlin
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Qualiflammes

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les activités du centre-ville et le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du support et du groupe d'individus par changement de catégorie (transformation) et déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une partie du paysage / Contribue à la signalisation en surnombre présente sur cette parcelle

Individu n°66

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Qualiflammes Poêles, Cheminées
et... bien plus »



Bénéficiaire : Qualiflammes
Exploitant : Qualiflammes
Propriétaire de la parcelle : Qualiflammes

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
500 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
100 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)
350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°67

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Poêles à bois nouvelle génération –
Importateur direct du Danemark – La
cheminée c'est notre métier et nous
le faisons bien »



Bénéficiaire : Qualiflammes
Exploitant : Qualiflammes
Propriétaire de la parcelle : Qualiflammes

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1754

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

300 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

70 cm

Défilant



Surface du panneau

21 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

70 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse ne peut être apposée à moins de 0,50 mètre du niveau du sol (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation - Repositionnement

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Support « hors dimensions » pouvant être réduite car trop imposante / mal positionnée car trop basse

Individu n°68

Commune de Gainneville



Gainneville

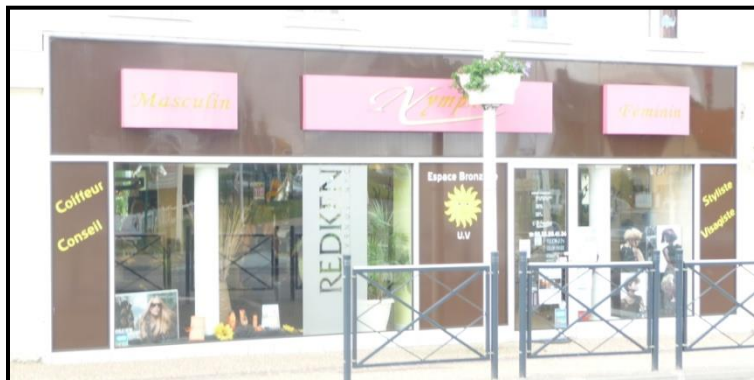
Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Masculin – Nymphaea –
Féminin – Coiffeur conseil –
Espace bronzage U.V. – Styliste
visagiste »



**Bénéficiaire : Nymphaea Coiffure
Exploitant : Nymphaea Coiffure
Propriétaire de la parcelle : Nymphaea Coiffure**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 418

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
60 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
12 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°69

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« STB Le Havre – Saint-Thomas
Basket Le Havre –
Championnat de France Pro A –
STB / Cholet – Samedi 1^{er} mai
20h00 »



Bénéficiaire : STB Basket

Exploitant : Amalgame

Propriétaire de la parcelle : Pharmacie ou particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 – Route de Rogerville

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1759

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville-Rogerville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☒

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du support par changement de catégorie (transformation) et déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une partie d'un mur en brique / localisation aux abords d'un carrefour à feu / mauvaise lisibilité de la signalisation routière et enseigne

Individu n°70

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Pharmacie – Orthopédie
et matériel médical –
Pharmacie – Orthopédie –
Matériel médical »



**Bénéficiaire : Pharmacie
Exploitant : Pharmacie
Propriétaire de la parcelle : Pharmacie**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1759

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
1 000 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
70 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
70 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
20 m
Implantation sur un axe connexe
Route de Rogerville

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°71

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Nicopatch »



**Bénéficiaire : Pharmacie
Exploitant : Pharmacie
Propriétaire de la parcelle : Pharmacie**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1759

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

50 cm

Défilant



Surface du panneau

2 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Route de Rogerville

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°72

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Du 26 mai au 7 juin 2010 – Saturn invente le crédit Raymond – 0% 3 à 36 fois – parce que des zéros il en a vu défilé dans sa carrière – Fédération française des radins malins – www.saturn.fr – SATURN Plus radin, Plus malin ! »



Bénéficiaire : Saturn

Exploitant : Clear Channel

Propriétaire de la parcelle : Nymphaea ou particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 – Route de Rogerville

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 419

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rogerville-Gainneville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du support par changement de catégorie (transformation) et déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / localisation aux abords d'un carrefour à feu / mauvaise lisibilité de la signalisation routière

Individu n°73

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **06/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Bar – La PALOMBIERE – Restaurant
La PALOMBIERE »



**Bénéficiaire : La PALOMBIERE
Exploitant : La PALOMBIERE
Propriétaire de la parcelle : La PALOMBIERE**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 564

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
800 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
70 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
56 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen- Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°74

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Heineken – Restaurant – Bar –
Heineken »



**Bénéficiaire : La PALOMBIERE
Exploitant : La PALOMBIERE
Propriétaire de la parcelle : La PALOMBIERE**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 564

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
40 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
6 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen- Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°75

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Amstel Bière »



**Bénéficiaire : La PALOMBIERE
Exploitant : La PALOMBIERE
Propriétaire de la parcelle : La PALOMBIERE**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 564

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
40 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
30 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
1 200 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
15 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°76

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Jean-Yves TATTOO – 06 22 28 33 58 »



**Bénéficiaire : Jean-Yves TATTOO
Exploitant : Jean-Yves TATTOO
Propriétaire de la parcelle : Jean-Yves TATTOO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
50 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
30 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
1 500 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
5 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☒

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Harmonisation - Réhabilitation du groupe d'individu par élimination de l'un d'entre eux

Justification du point noir

Panneau mal intégré et illisible / semble provisoire / signalisation en surnombre

Individu n°77

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« TATTOO »



**Bénéficiaire : Jean-Yves TATTOO
Exploitant : Jean-Yves TATTOO
Propriétaire de la parcelle : Jean-Yves TATTOO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
40 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
150 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
6 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
15 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Repositionnement - Réhabilitation du
groupe d'individu par élimination de
l'un d'entre eux (démontage)**Justification du point noir**Hauteur du panneau trop élevée, gêne la lisibilité du support / signalisation
en surnombre

Individu n°78

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« PIERCING »



**Bénéficiaire : Jean-Yves TATTOO
Exploitant : Jean-Yves TATTOO
Propriétaire de la parcelle : Jean-Yves TATTOO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
50 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
50 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
2 500 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
15 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individu par élimination de l'un d'entre eux (démontage)

Justification du point noir

RAS sur le support mais signalisation en surnombre

Individu n°79

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Bricolage – Construction –
Décoration – Jardinage –
LEROY MERLIN Et vos envies
prennent vie ! – Centre
Commercial Le Grand Havre
Montivilliers La Lézarde »



Bénéficiaire : LEROY MERLIN
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 710

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
6
N° de tronçon
8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / signalisation en surnombre /
localisation aux abords d'un carrefour à feu

Individu n°80

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« DECATHLON à fond à la
forme – à 5 mn C. C. Le Grand
Havre – Montivilliers »



Bénéficiaire : DECATHLON
Exploitant : Clear Channel
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 710

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen- Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
50 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / signalisation en surnombre /
localisation aux abords d'un carrefour à feu

Individu n°81

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« La France préserve ses prairies grâce à l'herbe qu'il broute – Le bœuf, une énergie naturelle – Les professionnels de la viande »



Bénéficiaire : Les professionnels de la viande

Exploitant : Clear Channel

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 710

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen- Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) et Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / signalisation en surnombre /
localisation aux abords d'un carrefour à feu

Individu n°82

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boulangerie – Parking réservé
à la clientèle »



**Bénéficiaire : Boulangerie
Exploitant : Boulangerie
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
40 cm

Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
200 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
8 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre - Rouen

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
30 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Des enseignes scellées au sol peuvent être accolées dos à dos (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Transformation des deux panneaux en un seul panneau

Justification du point noir

Les deux supports sont mal implantés sur le pied

Individu n°83

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Boulangerie Pâtisserie - Pizza »



**Bénéficiaire : Boulangerie
Exploitant : Boulangerie
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
1 000 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
400 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
400 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Les préenseignes dont les dimensions excèdent 1 mètre en hauteur ou 1,50 mètre en largeur sont soumises à déclaration préalable

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majorée)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Transformation

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Enorme / signalisation en surnombre à cet endroit

Individu n°84

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Du lundi 7 juin au samedi 12 juin 2010 –
AUCHAN MONTIVILLIERS – Appareil photo reflex
numérique CANON EQS 1000 D + objectif 18-200
MM TAMRON - 699€ 549€ +20€ - capteur CMQS
10,1 M pixels – prise de vue en rafale jusqu'à 3
images par seconde – large plage autofocus à 7
points – système EOS de nettoyage intégré –
processeur DIGIC III – AUCHAN Vivons mieux.
Vivons moins cher. »

Bénéficiaire : Auchan

Exploitant :

Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 563

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

6

N° de tronçon

8

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel du centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La préenseigne apposée à plat sur un mur ne doit pas dépasser les limites de ce mur (amende de 4ème classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme et trop d'informations contenu sur ce panneau / Dépasse la limite du mur / surnombre de dispositifs de grandes tailles exposés

Individu n°85

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Découvrez la nouvelle gamme
IVECO – Groupe MARTENAT –
IVECO – SOVIS – 02 35 25 25 74
– 273 boulevard Jules Durand –
Le Havre »



Bénéficiaire : IVECO
Exploitant : Avenir
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1874

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

9

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné**Justification du point noir**

Enorme / cache une portion du paysage

Individu n°86

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **08/06/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« suivre Le Havre Centre – Kyriad
hôtel – Hôtel Restaurant – 02 35
26 49 49 »



Bénéficiaire : Kyriad
Exploitant :
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 707

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
10

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
80 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumis à déclaration préalable (amende de 1 500 euros)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage

Individu n°87

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Ets DESCHAMPS SA »



**Bénéficiaire : Ets DESCHAMPS
Exploitant : ETS DESCHAMPS
Propriétaire de la parcelle : ETS DESCHAMPS**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 2216

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied	☒	Longueur 60 cm
Lumineux	☐	Hauteur (sans pied) 15 cm
Défilant	☐	Surface du panneau 900 cm²
Eclairé	☐	Hauteur (avec pied) 200 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation Rouen-Le Havre
Rive d'implantation Gauche
Distance de détection 10 m
Implantation sur un axe connexe Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Lessivage et taille végétale

Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☒**Justification du point noir**

Sale / manque de lisibilité du fait de la végétation trop importante

Individu n°88

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Sanvic Carrelage – Carrelage –
Faïence – Revêtement de sol –
Parquet flottant – Devis gratuit

73, rue de la Cavée verte – 76620
Le Havre – Téléphone :
02.35.54.47.85 – courriel :
sanviccarrelage@orange.fr »

Bénéficiaire : Sanvic Carrelage
Exploitant : Sanvic Carrelage
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 685

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

40 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

1600 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°89

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Castorama – Centre commercial –
Sortie Parc de l'Estuaire – Près de
Conforama / E. Leclerc – Gonfreville
L'Orcher »

Bénéficiaire : Castorama
Exploitant : AVENIR
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 803

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²

Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Gauche

Distance de détection
50 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) – Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / lisibilité gênée par la végétation importante

Individu n°90

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« 32 destination en France et en Europe avec AIRFRANCE – 2 vols par jour via Lyon – Le Havre – Lyon – Nice, Strasbourg, Munich, Biarritz, Düsseldorf, Bordeaux, Toulouse, Madrid... - www.airfrance.fr – www.havre.aeroport.fr – tel 02.35.54.65.05»



Bénéficiaire : AIRFRANCE
Exploitant : AVENIR
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 803

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
10

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre - Rouen
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☒

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) et Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / lisibilité gênée par la végétation importante

Individu n°91

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Ent. SAFORGE – 02.35.45.80.69 –
Vérandas – Stores – Motorisations –
Portails – Garde-corps – Fenêtres –
www.entreprise-saforge.fr »



Bénéficiaire : Entreprise Saforge
Exploitant : Entreprise Saforge
Propriétaire de la parcelle : Entreprise Saforge

Catégorie

Signalisation en surnombre

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2021

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied ☐ Longueur

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)

Défilant ☐ Surface du panneau

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
20 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du support par élimination de certains individus (démontage)

Justification du point noir

Signalisation en surnombre

Individu n°92

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« BUT – Le juste prix – nouvel espace
LCD – Plasma – Gonfreville L'Orcher –
à 3 mn du centre commercial »

Bénéficiaire : BUT
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1662

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied	☒	Longueur 400 cm
Lumineux	☐	Hauteur (sans pied) 300 cm
Défilant	☐	Surface du panneau 120 000 cm²
Eclairé	☐	Hauteur (avec pied) 600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation Rouen – Le Havre
Rive d'implantation Gauche
Distance de détection 50 m
Implantation sur un axe connexe Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°93

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« DESJARDINS – Jardinerie –
Animalerie – Décoration d'intérieur –
www.desjardins.fr – Montivilliers –
Trouville Alliquerville – Ouvert 7j /7
10h-19h – Sans interruption »

Bénéficiaire : DESJARDINS
Exploitant : M.D. Vision
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire de format 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2021

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

300 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant



Surface du panneau

45 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementaire

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Normalisation -Déplacement du
support concerné**Justification du point noir**Dimensions démesurée / localisé à proximité du bâti résidentiel / s'adresse
aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°94

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« DESJARDINS – Jardinerie –
Animalerie – Décoration d'intérieur –
www.desjardins.fr - - Montivilliers –
Trouville Alliquerville – Ouvert 7j /7
10h-19h – Sans interruption »



Bénéficiaire : DESJARDINS
Exploitant : M. D. Vision
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1263

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel

Individu n°95

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« SEINE-MARITIME – CANY – du 12 au 16 août – 49^e Foire aux Antiquités – 75 exposants – présence d'un expert – Organisé par le comité des fêtes »

Bénéficiaire : 49^e Foire aux Antiquités
Exploitant :
Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 761

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°96

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Par ici la rentrée – Océane - 60
boutiques – Le Havre – Gonfreville
L'Orcher »



Bénéficiaire : Centre Océane
Exploitant : CBS
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1889

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel

Individu n°97

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Par ici la rentrée – Océane - 60
boutiques – Le Havre – Gonfreville
L'Orcher »



**Bénéficiaire : Centre Océane
Exploitant : CBS
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1889

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied ☒

Longueur
400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
120 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti
résidentiel / s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°98

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

Pas de message



**Bénéficiaire :
Exploitant :
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 761

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
10

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Le dispositif publicitaire soit être entretenus en bon état d'entretien et de fonctionnement par les personnes ou entreprises qui les exploitent (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Elimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie (transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / vétuste / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel

Individu n°99

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« SNAF – Fenêtres ALU PVC – Vérandas –
Volets – Portails – Garde-corps – Stores –
79, rue Stendhal 76620 Le Havre – tel
02.35.54.16.69 »



Bénéficiaire : SNAF
Exploitant : SNAF
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2007

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

80 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

4 800 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

320 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus
par déplacement et distanciation

Justification du point noir

Mauvais agencement du groupe de panneau (superposition), la lisibilité est mauvaise

Individu n°100

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Etap Hotel – Rue du Docteur PIASCEKI
– Le Havre »



**Bénéficiaire : Etap Hotel
Exploitant : Etap Hotel
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2007

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

80 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

4 800 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

260 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Réhabilitation du groupe d'individus
par déplacement et distanciation**Justification du point noir**

Mauvais agencement du groupe de panneau (superposition), la lisibilité est mauvaise

Individu n°101

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Réalisation – CLÔTURE de SEINE –
Epouville – Tel : 02.35.24.11.64 –
cloturesdeseine@orange.fr »



Bénéficiaire : Clôture de Seine
Exploitant : Clôture de Seine
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2007

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

10

Informations administratives

Pied



Longueur

45 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

1 350 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (ScoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°102

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Panneaux solaires – Fenêtres – Volets-
Portes – Vérandas – A.R.H.N. –
Amélioration et rénovation de l'habitat
normand – n° vert : 0 800 27 14 76 –
Devis gratuit – www.arhn.fr –
02.35.45.55.65 »



Bénéficiaire : A.R.H.N.

Exploitant :

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1566

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné**Justification du point noir**Enorme / cache une portion du paysage / localisé à proximité du bâti résidentiel /
s'adresse aux automobilistes de la rive opposée

Individu n°103

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Tendance Rénovation.fr »



Bénéficiaire : Tendance Rénovation.fr

Exploitant : Tendance Rénovation.fr

Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

800 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

160 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droit

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (ScoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°104

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Energies renouvelables – Fermetures –
Isolations »



Bénéficiaire : Tendance Rénovation.fr
Exploitant : Tendance Rénovation.fr
Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
12

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
200 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
60 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droit
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°105

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« E. Leclerc – Gonfreville l'Orcher »



Bénéficiaire : E. Leclerc
Exploitant : SOPA
Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
12

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
400 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☒ Surface du panneau
120 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen-Le Havre
Rive d'implantation
Droit
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumis à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage

Individu n°106

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Les maisons Gerbat – Depuis 1972 à
votre service – Constructions
Agrandissements sur mesure –
gerbat@wanadoo.fr – Route de Pont-
Audemer – Beuzeville – Tel : 02 32 57
26 09»



Bénéficiaire : Gerbat

Exploitant : SOPA

Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droit

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumis à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage

Individu n°107

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Mc Donald's – 7j/7 – McDrive – de
8h00 à 23h00 – vendredi-samedi
jusqu'à 23h30 – Centre Commercial La
Lézarde – Montivillers »

« Hotel ** Les Gens de Mer – Hotel
Restaurant – Soirée étape Fruits de Mer
66€ - Le Havre Les Halles Centre ville –
Label Normandie Qualité Tourisme –
0235413532 – www.lesgensdemer.fr »

Bénéficiaire : McDonald's / Les gens de Mer

Exploitant : SOPA

Propriétaire de la parcelle : Particulier



Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen-Le Havre

Rive d'implantation

Droit

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumis à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage / mauvais agencement du panneau (superposition) la lisibilité est mauvaise

Individu n°108

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Vérandas, mobilier et stores –
veranco SNI 02 35 20 85 85 –
www.veranda-sniveranco.com – 400m²
d'expo – au feu à gauche »



Bénéficiaire : SNI Veranco

Exploitant : SOPA

Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Soumis à déclaration préalable (amende de 1 500 euros – code de l'environnement)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Changement de catégorie
(transformation) - Déplacement du
support concerné

Justification du point noir

Enorme / cache une portion du paysage

Individu n°109

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Pompes à chaleur – Panneaux solaires – Poêles – Bardages – Menuiseries – isolations – Fermetures – Energies renouvelables »



Bénéficiaire : Tendance rénovation.fr
Exploitant : Tendance rénovation.fr
Propriétaire de la parcelle : Tendance rénovation.fr

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
7
N° de tronçon
12

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
1 000cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
300 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Le Havre-Rouen
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le centre-ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La surface totale cumulée des enseignes installées sur un même bâtiment ne peut excéder 20m² (amende 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m²)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains (démontage)

Justification du point noir

Signalisation en surnombre pour la même enseigne

Individu n°110

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Entreprise Loisel – Clôtures et
fermetures portails »



**Bénéficiaire : Entreprise Loisel
Exploitant : Tendance Rénovation.fr
Propriétaire de la parcelle : Tendance Rénovation.fr**

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 1863

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

12

Informations administratives

Pied



Longueur

30 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

15 cm

Défilant



Surface du panneau

4 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre-Rouen

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

2 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°111

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Cycles Feuillolay – Concessionnaire –
Peugeot »



Bénéficiaire : Cycles Feuillolay
Exploitant : Cycles Feuillolay
Propriétaire de la parcelle : Cycles Feuillolay

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 525

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
8
N° de tronçon
14

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
800 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
240 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
50 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☒

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

L'enseigne doit être maintenue en bon état de propreté et d'entretien (amende 2^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majorée)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Lessivage

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Sale

Individu n°112

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Lubrifiants HAFA »



Bénéficiaire : HAFA

Exploitant : Cycles Feuillolay

Propriétaire de la parcelle : Cycles Feuillolay

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 525

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

8

N° de tronçon

14

Informations administratives

Pied



Longueur

60 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

1 800 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☒Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°113

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Peugeot Motocycles »



**Bénéficiaire : Peugeot Motocycles
Exploitant : Cycles Feuillolay
Propriétaire de la parcelle : Cycles Feuillolay**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 525

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

8

N° de tronçon

14

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm + 50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

70 cm + 100 cm

Défilant



Surface du panneau

28 000 cm² + 5 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°114

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« DAELIM Moto 125 – Peugeot Scooter 50 »



Bénéficiaire : Peugeot - DAELIM

Exploitant : Cycles Feuillolay

Propriétaire de la parcelle : Cycles Feuillolay

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 525

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

8

N° de tronçon

14

Informations administratives

Pied



Longueur

120 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

20 cm

Défilant



Surface du panneau

2 400 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☒Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Le dispositif doit être maintenu en bon état de propreté et d'entretien (amende 2^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Lessivage

Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

Sale

Individu n°115

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **09/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Créatif Coiffure / 02 35 20 40 36 »



Bénéficiaire : Créatif Coiffure

Exploitant : Créatif Coiffure

Propriétaire de la parcelle : Créatif Coiffure

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 522

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

8

N° de tronçon

14

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

300 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

1 200 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°116

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Créatif Coiffure / 02 35 20 40 36 »



Bénéficiaire : Créatif Coiffure

Exploitant : Créatif Coiffure

Propriétaire de la parcelle : Créatif Coiffure

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 522

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

8

N° de tronçon

14

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

40 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

1 600 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la sortie de ville

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°117

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Les Jonquilles »



Bénéficiaire : Les Jonquilles

Exploitant : Les Jonquilles

Propriétaire de la parcelle : Les Jonquilles

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2084

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

500 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

75 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m²)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°118

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Les Jonquilles – Maison de repos et
Convalescence »



Bénéficiaire : Les Jonquilles

Exploitant : Les Jonquilles

Propriétaire de la parcelle : Les Jonquilles

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

OA 2084

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

100 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

220 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

22 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☒Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel et l'ancienne mairie

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°119

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«GRAVILLE – suivre LE HAVRE – VILLE
HAUTE – MIDAS»



Bénéficiaire : MIDAS

Exploitant : E.P.H.

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 892

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

250 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

25 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel et l'ancienne mairie

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Préenseigne dérogatoire- Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation du format

Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

Format non réglementaire

Individu n°120

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«72 RN 15» - « AUTOCAZ – dépôt vente de
véhicules d'occasion – auto-moto – tel :
02.35.30.13.93 Fax : 02.35.30.86.28 e-
mail : autocaz@wanadoo.fr »



Bénéficiaire : AUTOCAZ

Exploitant : AUTOCAZ

Propriétaire de la parcelle : AUTOCAZ

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1561

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

600 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

25 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti de la commune

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Les dispositifs non lumineux ne peuvent être installés à moins de 0,50 mètre du sol

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (ou 20€/m² si majorée)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation -
Repositionnement - Lessivage

Justification du point noir

Dimensions énormes / couvre un mur en brique / hauteur pénalisante, trop basse / sale

Individu n°121

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Véhicules d'occasion – achat et dépôt
vente – AUTOCAZ »



Bénéficiaire : AUTOCAZ

Exploitant : AUTOCAZ

Propriétaire de la parcelle : AUTOCAZ

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1561

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

30 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

200 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

25 m

Implantation sur un axe connexe

Rue des Baricades

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti de la commune

Élément réglementaire et paysager

Règlementation

L'enseigne installée sur une toiture, un auvent ou une marquise, ne dépasse pas un mètre de hauteur

Charte paysagère

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation et réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

Enorme / signalisation en surnombre pour cette activité

Individu n°122

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

« Auto Primo »



**Bénéficiaire : AUTOCAZ
Exploitant : AUTOCAZ
Propriétaire de la parcelle : AUTOCAZ**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1561

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied



Longueur

100 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

10 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

25 m

Implantation sur un axe connexe

Rue des Baricades

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti de la commune

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation - réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

Enorme / signalisation en surnombre pour cette activité

Individu n°123

Commune de Gainneville



Gainneville

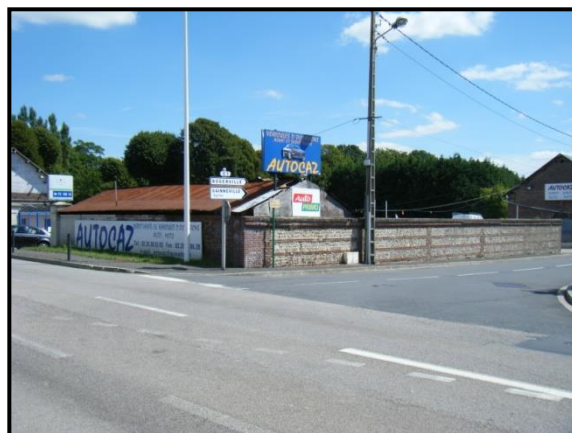
Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«AUTOCAZ – Dépôt vente – auto moto»



Bénéficiaire : AUTOCAZ

Exploitant : AUTOCAZ

Propriétaire de la parcelle : AUTOCAZ

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1561

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

16

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

30 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

25 m

Implantation sur un axe connexe

Rue des Baricades

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti de la commune

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

Signalisation en surnombre pour cette activité

Individu n°124

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Cléverte – les maisons nature –
visitez-moi! Maison exposition –
Créons ensemble votre maison –
Tel : 02.35.20.34.15»



**Bénéficiaire : Cléverte
Exploitant : Cléverte
Propriétaire de la parcelle : Cléverte**

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1285

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

18

Informations administratives

Pied



Longueur

400 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant



Surface du panneau

120 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☒

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☒

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel de la commune

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Publicité interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression du support (démontage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / Enorme / cache une portion du paysage / s'adresse aux
automobilistes de la rive opposée / sale

Individu n°125

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«CAPTIFF CAPSUN – salon de
coiffure - centre de bronzage –
259 bis rue Aristide Briand –
02.35.41.23.19»



Bénéficiaire : CAPTIFF CAPSUN
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2214

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Publicité interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Suppression (démontage) et
réhabilitation du groupe d'individus
par séparation et distanciation**Justification du point noir**Non réglementaire / Mauvaise lisibilité de l'information, trop de détails /
signalisation en surnombre

Individu n°126

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Mercure – Accor Hôtels – LE
HAVRE Bassin du Commerce –
Direction centre ville»



Bénéficiaire : MERCURE
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 2214

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
250 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
30 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par séparation et
distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°127

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Le Havre – B and B – HOTELS –
Dir. Le Havre sortie Harfleur»



Bénéficiaire : B and B
Exploitant :
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
9
N° de tronçon
20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
250 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du groupe d'individus par distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°128

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Campanile – Hôtel – Restaurant –
ouvert 7j/7 – midi et soir – Dir.
Hôpital J. Monod – 1^{er} rond point à
droite »



Bénéficiaire : Campanile
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
30 m

Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par séparation et
distanciation**Justification du point noir**

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°129

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Didier Auto – Ligier Automobiles –
Voitures sans permis – 420 bld de
Graville (l'autoport) – LE HAVRE –
02.35.25.37.40»



Bénéficiaire : Didier Auto
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
9
N° de tronçon
20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
250 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors dispositifs dérogatoires, les préenseignes sont interdites hors agglomérations (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par séparation et distanciation

Justification du point noir

Dispositif non réglementaire (localisation) / Signalisation en surnombre

Individu n°129

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«SECURITEST – Contrôle technique
automobile – Centre Commercial
Océane – à côté station essence –
Gonfreville L'Orcher – 02.35.470.280 »



Bénéficiaire : Securitest

Exploitant : A7 PUB

Propriétaire de la parcelle :

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité

☐

Enseigne

☐

Préenseigne

☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied

☒

Longueur

150 cm

Lumineux

☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant

☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé

☐

Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par séparation et
distanciation****Justification du point noir**

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°130

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Campanile – HOTEL RESTAURANT –
Dir. Gonfreville»



Bénéficiaire : Campanile
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
9
N° de tronçon
20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
250 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par séparation et
distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°131

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«MOTO AX XE – Centre d'axxessoires
et d'entretien moto – Le Havre centre –
20 rue Lamartine – 02.35.25.38.20»



Bénéficiaire : MOTO AXXE

Exploitant : A7 PUB

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

7

N° de tronçon

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°132

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«AUCHAN – C.C. Le Grand Havre –
suivre Montivilliers»



Bénéficiaire : AUCHAN
Exploitant : A7 PUB
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
150 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
30 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°133

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Norauto – centre commercial Auchan
– Montivilliers – 02.35.30.05.33»



Bénéficiaire : Norauto

Exploitant : A7 PUB

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du
groupe d'individus par séparation et
distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°134

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Quick Drive – C. Cial – E. Leclerc»



Bénéficiaire : Quick

Exploitant : A7 PUB

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1995

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

200 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Règlementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Normalisation - Réhabilitation du groupe d'individus par séparation et distanciation

Justification du point noir

Format non réglementaire / Signalisation en surnombre

Individu n°135

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«B ans B Hôtels – LE HAVRE – Dir. LE
HAVRE SORTIE HARFLEUR CENTRE»



Bénéficiaire : B and B

Exploitant : A7 PUB

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 168

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Préenseigne dérogatoire - Projet de décret loi ENE-Grenelle : format non réglementaire hors agglomération (100x60) (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Normalisation et Redressement

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Format non réglementaire et Mauvais alignement altimétrique

Individu n°136

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Vitrification-vernissage – Parquet et pose de meubles – Edgar LEROUX – 13,15 rue de Turenne – 6 rue la Huet - tous revêtements de sols , plastiques et moquettes »



Bénéficiaire : Edgar LEROUX

Exploitant : Particulier

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation vétuste

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 168

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

20

Informations administratives

Pied



Longueur

2 500 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant



Surface du panneau

375 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Sente / Chemin

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles et du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité ne peut excéder 12 m² et est interdite hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majorée)

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (lessivage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire (localisation) / Enorme / cache un mur en brique et silex / vétuste et sale / ne correspond peut-être même plus à une activité exercée

Individu n°137

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Le fournil de l'Orcher – ARTISAN – RETRODOR»



Bénéficiaire : Le fournil de l'Orcher

Exploitant : Le fournil de l'Orcher

Propriétaire de la parcelle : Le fournil de l'Orcher

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gonfreville L'Orcher

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

900 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

180 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

30€/m² (40€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°138

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Le fournil de l'Orcher – ARTISAN – pains spéciaux – viennoiserie – pâtisserie – sandwiches – salé – 6h30 – 20h00 – sauf dimanche et jours fériés»



Bénéficiaire : Le fournil de l'Orcher

Exploitant : Le fournil de l'Orcher

Propriétaire de la parcelle : Le fournil de l'Orcher

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

150 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)

300 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

45 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

600 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Le Havre - Rouen

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°139

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Paysages and'caux – Création Parcs et Jardins
– sente de Rouelles – 76640 Yebleron – Tel :
02.35.96.73.50 P: 06.08.53.31.24»



Bénéficiaire : Paysage and'caux
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

30 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

900 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

3 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☒

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Justification du point noir

Dispositif publicitaire apposé sur une clôture non aveugle

Individu n°140

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Réalisation – Clôtures de Seine – Epouville
– Tel : 02.35.24.11.64 –
cloturesdeseine@orange .fr»



Bénéficiaire : Clôtures de Seine
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

45 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

45 cm

Défilant



Surface du panneau

2 025 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

3 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☒Faible ☐Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS / la publicité de chantier est autorisée provisoirement

Individu n°141

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Challenger»



Bénéficiaire : Challenger
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

100 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports
(démontage)**Justification du point noir**

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°142

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Verleye caravane service – caravanes –
camping-cars – 02 35 20 44 06»



Bénéficiaire : Verleye caravane
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation permanente sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
400 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
300 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
120 000 cm²

Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
50 m

Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Hors dispositifs dérogatoires, les préenseignes sont interdites hors agglomération (amende 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☒**Suppression (démontage)**Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

Non réglementaire / Enorme

Individu n°143

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«CHALLENGER»



Bénéficiaire : Challenger
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

9 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Justification du point noir

Signalisation doublée non réglementaire et signalisation en surnombre

Individu n°144

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«www.caravaninternational.uk»



**Bénéficiaire : Caravan International
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1766

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

75 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

4 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☒

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Justification du point noir

Signalisation non réglementaire et en surnombre

Individu n°145

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Site protégé – ARGOS sécurité –
02.35.54.21.19»



**Bénéficiaire : ARGOS Sécurité
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1766

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

30 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

50 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

1 500 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

3 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☒

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Justification du point noir

Signalisation non réglementaire et en surnombre

Individu n°146

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Caravanes La Mancelle»



**Bénéficiaire : Caravanes La Mancelle
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1766

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

75 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

4 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Justification du point noir

Signalisation non réglementaire et en surnombre

Individu n°147

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Dépôt vente gratuit»



Bénéficiaire : Verleye caravane

Exploitant : Verleye caravane

Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1766

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

75 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

3 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Justification du point noir

Signalisation non réglementaire et en surnombre

Individu n°148

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Backerman»



**Bénéficiaire : Backerman
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane**

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1766

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied



Longueur

75 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

60 cm

Défilant



Surface du panneau

4 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité non lumineuse est interdite sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Suppression (démontage) -
Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports

Justification du point noir

Signalisation non réglementaire et en surnombre

Individu n°149

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Verleye Caravane service»



Bénéficiaire : Verleye caravane

Exploitant : Verleye caravane

Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

80 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (ou 20€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°150

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«TOP Accessoires»



Bénéficiaire : TOP Accessoires

Exploitant : TOP Accessoires

Propriétaire de la parcelle : TOP Accessoires

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 1765

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

21

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

20 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°151

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Caravane service – ici à 50m »

« Hôtel F1 – 300M – Gonfreville Centre »



Bénéficiaire : Verleye caravane / Hotel F1
Exploitant : Verleye caravane
Propriétaire de la parcelle : Verleye caravane

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie
RD 6015 – Rue de la Liberté
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 823

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
9
N° de tronçon
21

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
150 cm

Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐ Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Rouen – Le Havre

Rive d'implantation
Droite

Distance de détection
30 m

Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☐

Moyenne ☒

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☐

Moyen ☒

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☐

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment
abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☒

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors dispositifs dérogatoires, les préenseignes sont interdites hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Justification du point noir

Localisation du panneau non réglementaire

Individu n°152

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«HOTEL** BRASSERIE – Les Calètes –
Harfleur à coté de l'Eglise – 02 35 45 42 25
– FORMULES à partir de 8€50 – DEMI-
PENSION à partir de 41€50»



Bénéficiaire : Les Calètes

Exploitant :

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gonfreville l'Orcher

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

23

Informations administratives

Pied



Longueur

150 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☐

Permanent ☒

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Mur ☒

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☒

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors agglomération la publicité extérieure est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Démontage et Lessivage du mur

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Panneau non réglementaire / Mauvaise position du support / mur déjà utilisé pour une ancienne publicité (vétuste, abîmée et n'existant plus) / Hauteur trop importante

Individu n°153

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«SARL Lecoq Maillard – Couverture –
Zinguerie – Etanchéité – 02 35 30 81 35 –
37 rue Maurice Thorez – 76700 Gonfreville
L'Orcher»



Bénéficiaire : SARL Lecoq Maillard
Exploitant :
Propriétaire de la parcelle : domaine public

Catégorie

Signalisation invisible de type « carte de visite »

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

Domaine public (OA 1267)

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

23

Informations administratives

Pied



Longueur

50 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

1 500 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

10 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☐

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☒

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☒

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité est interdite sur les installation d'éclairage public et hors agglomération (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Elimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / mauvaise lisibilité / mauvaise localisation

Individu n°154

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Les Huit Fermes – vente directe de produits
fermiers»



Bénéficiaire : Les Huits Fermes

Exploitant : Les Huits Fermes

Propriétaire de la parcelle : Les Huits Fermes

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 6015

Commune

Gonfreville L'Orcher

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

300 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

60 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

40 m

Implantation sur un axe connexe

Chemin des Huits Fermes

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°155

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Les Huit Fermes»



Bénéficiaire : Les Huits Fermes

Exploitant : Les Huits Fermes

Propriétaire de la parcelle : Les Huits Fermes

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

80 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Chemin des Huits Fermes

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☒Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

Réhabilitation du support par
réparation et lessivage**Justification du point noir**

Abimée et sale

Individu n°156

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Direction Transports et Déplacements –
Requalification RD 6015 en traversée de
Gainneville et de Gonfreville-L'Orcher – La
CODAH et le Département améliorent votre
sécurité et votre confort – enquête publique
du 23 juin au 23 juillet 2010»

Bénéficiaire : CODAH

Exploitant : CODAH

Propriétaire de la parcelle :



Catégorie

Signalisation évènementielle

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 6015 – Rue de la Liberté

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 229

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

9

N° de tronçon

23

Informations administratives

Pied



Longueur

60 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

80 cm

Défilant



Surface du panneau

4 800 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

300 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Rouen – Le Havre

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☐Événementiel ☒Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☒**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☒Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel et les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°157

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Artisans DUMESNIL et GEORGES
Agencement – Aménage et isole votre
intérieur – isolation – cloisons et doublage
en plaques de plâtre – plafonds suspendus –
cloisons modulables – planchers techniques»



Bénéficiaire : Artisans DUMESNIL et GEORGES

Exploitant : Particulier

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 34 – Rue de la Vallée

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 38

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

11

N° de tronçon

25

Informations administratives

Pied



Longueur

60 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

2 400 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Saint-Laurent

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité extérieure doit être maintenue en bon état et entretenue (amende de 2^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

Redressement

Réhabilitation d'un individu ☒

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Mauvaise lisibilité / mauvaise implantation de la pancarte

Individu n°158

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Couverture Joël – 02 35 31 63 79
– 06 64 95 62 38»



Bénéficiaire : Couverture Joël
Exploitant : Particulier
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 34 – Rue de la Vallée

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 905

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

12

N° de tronçon

26

Informations administratives

Pied



Longueur

60 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

2 400 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Saint-Laurent

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☒

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☒

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité sur une clôture non aveugle est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Positionnement non réglementaire

Individu n°159

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Maçonnerie générale – Aménagements intérieurs – Rénovation – Carrelage – Colombages – Terrasses – Ebénisterie – Réalisation de meubles sur mesures – Lionel LEBOURG – LE HAVRE – Tel/fax : 02 35 46 91 83 – Port : 06 07 18 21 31»



Bénéficiaire : Maçonnerie générale
Exploitant : Particulier
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 34 – Rue de la Vallée

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 905

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

12

N° de tronçon

26

Informations administratives

Pied



Longueur

60 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

40 cm

Défilant



Surface du panneau

2 400 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Saint-Laurent

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

5 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☒

Concentré ☐

Type de support

Clôture ☐

Bâtiment utilisé ☐

Mur ☒

Bâtiment abandonné ☐

Poteau réverbère ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☐

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers du bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

La publicité sur une clôture non aveugle est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Suppression (démontage)

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / Trop d'informations / mauvaise lisibilité

Date de mise à jour : **19/08/2010**Date du relevé terrain : **10/12/2010****Fiche de recensement
des panneaux publicitaires****Message de la pancarte**

«PARMENTIER – depuis 1903 – Créateur
d'espace – Habitez vos combles – Extensions
ossatures bois – Terrasses bois – Isolation –
Escaliers... - 02 32 79 57 57 –
Aménagements de combles – Saint-Romain
de Colbosc»

**Bénéficiaire : Parmentier****Exploitant : Parmentier****Propriétaire de la parcelle : Particulier****Catégorie****Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés****Type de pancarte****Publicité****Enseigne****Préenseigne****Informations administratives**

Voie

RD 11 – Côte des Châtaigniers

Commune

Saint-Laurent-de-Brévedent

Référence cadastrale

0A...**Cheminement****N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives**Pied**

Longueur

150 cm**Lumineux**

Hauteur (sans pied)

100 cm**Défilant**

Surface du panneau

15 000 cm²**Eclairé**

Hauteur (avec pied)

250 cm**Conditions de visibilité**

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☒Faible ☐Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Hors agglomération la publicité est interdite (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒**Suppression (démontage)**Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**Non réglementaire / Ajout entête troublant / Mauvaise lisibilité / Mauvais
alignement altimétrique

Individu n°161

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«A VENDRE – 06 07 05 66 32»



Bénéficiaire : Particulier

Exploitant : Particulier

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Saint-Laurent-de-Brévedent

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied



Longueur

100 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant



Surface du panneau

3 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☐Oui ☒Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager**Réglementation**Hors agglomération la publicité est interdite (amende de 4^{ème} classe)**Charte paysagère (SCoT)****Taxe éventuelle appliquée**

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

Non réglementaire / Vétuste / sale / signalisation sauvage

Individu n°162

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«PAYER L'EAU MOINS CHER»



**Bénéficiaire : Particulier
Exploitant : Particulier
Propriétaire de la parcelle : Particulier**

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité ☒

Enseigne ☐

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Saint-Laurent-de-Brévendent
Référence cadastrale
0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
Hors périmètre d'étude
N° de tronçon
Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
20 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
30 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
600 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Gainneville – Rogerville
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
5 m
Implantation sur un axe connexe
Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☒

Faible ☐

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☒

Faible ☐

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☒

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors agglomération la publicité est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / Vétuste / sale / signalisation sauvage

Individu n°163

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«A VENDRE CUVES 1000 L»



Bénéficiaire : Particulier
Exploitant : Particulier
Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Saint-Laurent-de-Brévedent

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied



Longueur

100 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

10 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☒

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors agglomération la publicité est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / Vétuste / sale / signalisation sauvage

Individu n°164

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«TEL

06 07 03 66 32

02 35 41 56 32»



Bénéficiaire : Particulier

Exploitant : Particulier

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire de petit format

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 –Côte des Châtaigniers

Commune

Saint-Laurent-de-Brévedent

Référence cadastrale

0A...

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

Hors périmètre d'étude

N° de tronçon

Hors périmètre d'étude

Informations administratives

Pied



Longueur

80 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant



Surface du panneau

8 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

15 m

Implantation sur un axe connexe

Non

Temporalité

Provisoire ☒

Permanent ☐

Événementiel ☐

Intermittent ☐

Lisibilité

Nulle ☐

Faible ☒

Moyenne ☐

Forte ☐

Pouvoir attractif

Nul ☐

Faible ☒

Moyen ☐

Fort ☐

Implantation

Isolé ☐

Concentré ☒

Type de support

Clôture ☒

Mur ☐

Poteau réverbère ☐

Bâtiment utilisé ☐

Bâtiment abandonné ☐

Utilisation sauvage du support

Non ☐

Oui ☒

Verso ☐

Recto ☒

Description du cône de visibilité

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Hors agglomération la publicité est interdite (amende de 4^{ème} classe)

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐

Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐

Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Justification du point noir

Non réglementaire / Vétuste / sale / signalisation sauvage

Individu n°165

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«HAVRE PRODUCTION»



**Bénéficiaire : HAVRE PRODUCTION
Exploitant : HAVRE PRODUCTION
Propriétaire de la parcelle : HAVRE PRODUCTION**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 2123

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
15
N° de tronçon
29

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
200 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
20 000 cm²
Eclairé ☒ Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Gainneville – Rogerville
Rive d'implantation
Droite
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers les espaces agricoles

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°166

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Dépôt-vente de l'Estuaire – Garde-meubles»



Bénéficiaire : Dépôt-vente de l'Estuaire

Exploitant : Dépôt-vente de l'Estuaire

Propriétaire de la parcelle : Dépôt-vente de l'Estuaire

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 703

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

500 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

75 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☒Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☒Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majorée)**Intervention envisagée**Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°167

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Dépôt-vente de l'Estuaire – enlèvement et livraison à domicile – Garde meubles»



Bénéficiaire : Dépôt-vente de l'Estuaire

Exploitant : Dépôt-vente de l'Estuaire

Propriétaire de la parcelle : Dépôt-vente de l'Estuaire

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité

☐

Enseigne

☒

Préenseigne

☐

Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 703

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied

☐

Longueur

150 cm

Lumineux

☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant

☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé

☐

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☒Bâtiment utilisé ☐Mur ☐Bâtiment
abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementaire

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°168

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Dépôt-vente de l'Estuaire - ICI»



Bénéficiaire : Dépôt-vente de l'Estuaire

Exploitant : Dépôt-vente de l'Estuaire

Propriétaire de la parcelle : Dépôt-vente de l'Estuaire

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 703

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

200 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

20 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS

Individu n°169

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«A LOUER – Locaux neufs – Commerce –
Activité – Bureaux – EXCLUSIVITE – ARTHUR
LOYD – 02 35 42 32 00 – 23, place de l'Hôtel
de ville – LE HAVRE»



Bénéficiaire : ARTHUR LOYD

Exploitant : ARTHUR LOYD

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation temporaire sur panneau 4X3 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité



Enseigne



Préenseigne



Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2147

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied



Longueur

300 cm

Lumineux



Hauteur (sans pied)

200 cm

Défilant



Surface du panneau

60 000 cm²

Eclairé



Hauteur (avec pied)

400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Droite

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☒Permanent ☐Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

15€/m² (20€/m² si majoré) ou 45€/m² (60€/m² si majoré) si le procédé utilisé est numérique**Intervention envisagée**

Précisions

Élimination ☒

Démontage

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**Installation temporaire non scellée au sol / mauvais alignement altimétrique /
énorme / mauvaise lisibilité

Individu n°170

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«VERANCO»



**Bénéficiaire : VERANCO
Exploitant : VERANCO
Propriétaire de la parcelle : VERANCO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2095

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
15
N° de tronçon
29

Informations administratives

Pied ☐ Longueur
600 cm
Lumineux ☒ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
60 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Gainneville – Rogerville
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
80 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (ScoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°171

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«VERANCO - ICI»



**Bénéficiaire : VERANCO
Exploitant : VERANCO
Propriétaire de la parcelle : VERANCO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 –Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2095

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
150 cm

Lumineux ☒

Hauteur (sans pied)
40 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
6 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°172

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«VERANCO La véranda»



**Bénéficiaire : VERANCO
Exploitant : VERANCO
Propriétaire de la parcelle : VERANCO**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 –Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2095

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**
15
N° de tronçon
29

Informations administratives

Pied ☒ Longueur
200 cm
Lumineux ☐ Hauteur (sans pied)
100 cm
Défilant ☐ Surface du panneau
20 000 cm²
Eclairé ☐ Hauteur (avec pied)
500 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation
Gainneville – Rogerville
Rive d'implantation
Gauche
Distance de détection
30 m
Implantation sur un axe connexe
Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du
contexte ☐Réhabilitation du groupe d'individus
par élimination de certains supports
(démontage)**Justification du point noir**

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°173

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«Art et Fenêtres – L'art d'être unique –
Fenêtres – Portes – Volets – Portails»



Bénéficiaire : Art et Fenêtres

Exploitant : Art et Fenêtres

Propriétaire de la parcelle : Art et Fenêtres

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 –Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
OA 2090

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
500 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
50 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°174

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«MENUISERIES – Bois – PVC – Aluminium»



Bénéficiaire : Menuiseries

Exploitant : Menuiseries

Propriétaire de la parcelle : Menuiseries

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2090

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°175

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«TEL 02 35 30 23 36»



Bénéficiaire : Menuiseries

Exploitant : Menuiseries

Propriétaire de la parcelle : Menuiseries

Catégorie

Signalisation d'accompagnement

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie

RD 111 – Côte des Châtaigniers

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 2090

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur

100 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

30 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

3 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)

Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

20 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☒Moyenne ☐Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☒Moyen ☐Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☒Réhabilitation par traitement du contexte ☐

Réhabilitation du groupe d'individus par élimination de certains supports (démontage)

Justification du point noir

RAS sur l'individu mais signalisation en surnombre

Individu n°176

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«UTR Transport Routier – Tel : 02 35 25 11
25 – Fax : 02 35 25 86 41»



**Bénéficiaire : UTR Transport Routier
Exploitant : UTR Transport Routier
Propriétaire de la parcelle : UTR Transport Routier**

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1749

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
300 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
30 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☐Concentré ☒**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°177

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«RENAULT»



Bénéficiaire :RENAULT

Exploitant : RENAULT

Propriétaire de la parcelle : RENAULT

Catégorie

Les Enseignes et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1957

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
400 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
40 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)
Néant

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Saint-Laurent

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

50 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Bâtiment utilisé ☒Mur ☒Bâtiment abandonné ☐Poteau réverbère ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°178

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte



**Bénéficiaire :RENAULT
Exploitant : RENAULT
Propriétaire de la parcelle : RENAULT**

Catégorie

Les Logos

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☒

Préenseigne ☐

Informations administratives

Voie
RD 111 – Côte des Châtaigniers
Commune
Gainneville
Référence cadastrale
0A 1957

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

15

N° de tronçon

29

Informations administratives

Pied ☐

Longueur
100 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)
150 cm

Défilant ☐

Surface du panneau
15 000 cm²

Eclairé ☒

Hauteur (avec pied)
400 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Saint-Laurent

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

80 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☐Forte ☒**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☐Fort ☒**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers la zone d'activités

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagée

Précisions

Élimination ☐

RAF

Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐**Justification du point noir**

RAS

Individu n°179

Commune de Gainneville



Gainneville

Date de mise à jour : **19/08/2010**

Date du relevé terrain : **10/12/2010**

**Fiche de recensement
des panneaux publicitaires**

Message de la pancarte

«LE MUTANT – Le vrai discompte français –
ENTREE au feu tout droit»



Bénéficiaire :LE MUTANT

Exploitant : LE MUTANT

Propriétaire de la parcelle : Particulier

Catégorie

Signalisation permanente de format 100X150 et Assimilés

Type de pancarte

Publicité ☐

Enseigne ☐

Préenseigne ☒

Informations administratives

Voie

RD 111 – Route de Rogerville

Commune

Gainneville

Référence cadastrale

0A 846

Cheminement

**N° de séquence
paysagère**

17

N° de tronçon

31

Informations administratives

Pied ☒

Longueur

150 cm

Lumineux ☐

Hauteur (sans pied)

100 cm

Défilant ☐

Surface du panneau

15 000 cm²

Eclairé ☐

Hauteur (avec pied)

350 cm

Conditions de visibilité

Sens de la circulation

Gainneville – Rogerville

Rive d'implantation

Gauche

Distance de détection

30 m

Implantation sur un axe connexe

Non

TemporalitéProvisoire ☐Permanent ☒Événementiel ☐Intermittent ☐**Lisibilité**Nulle ☐Faible ☐Moyenne ☒Forte ☐**Pouvoir attractif**Nul ☐Faible ☐Moyen ☒Fort ☐**Implantation**Isolé ☒Concentré ☐**Type de support**Clôture ☐Mur ☐Poteau réverbère ☐Bâtiment utilisé ☐Bâtiment
abandonné ☐**Utilisation sauvage du support**Non ☒Oui ☐Verso ☐Recto ☒**Description du cône de visibilité**

Perspectives paysagères vers le bâti résidentiel

Élément réglementaire et paysager

Réglementation

Charte paysagère (SCoT)

Taxe éventuelle appliquée

Non : dispositif bénéficiant d'une exonération

Intervention envisagéeÉlimination ☐Réhabilitation d'un individu ☐Réhabilitation d'un groupe d'individus ☐Réhabilitation par traitement du
contexte ☐

Précisions

RAF

Justification du point noir

RAS